

Vent mauvais sur les éoliennes romandes

D'un côté, des cantons enthousiastes et des projets à la pelle. De l'autre, une mobilisation associative de plus en plus bruyante. L'énergie éolienne a-t-elle sa place en Suisse? Pourquoi se méfier d'une électricité verte? Enquête.

Il y a anguille sous roche. Et le ressort en question, ce n'est pas l'écologie. C'est le fric.» Pas content du tout, Félix Gueissaz. Le président de la désormais très bruyante association Pro Crêtes n'a rien contre les éoliennes. Mais il refuse que les hauteurs du Jura soient prises en otage par un «jeu de dupes».

Depuis le milieu de l'année 2008, date à laquelle la Confédération a affirmé l'intérêt de l'énergie éolienne pour la Suisse, c'est l'effervescence (*lire encadré*). A cette date, Berne a en effet adopté le principe de la «rétribution à prix coûtant» pour les énergies renouvelables. Soit la garantie sur vingt ans d'un prix fixe par kilowattheure vert produit; 20 centimes en ce qui concerne les éoliennes. Soit un tarif deux à trois fois supérieur à celui de l'énergie nucléaire ou hydraulique.

Largement de quoi aiguiser les appétits. En quelques mois, des dizaines de projets d'implantation

Huit éoliennes tournent à l'heure actuelle dans la région du Mont-Crosin.



sont présentés par les entreprises productrices d'électricité. Du côté romand, deux de ces gigantesques mâts sont installés dans la plaine du Rhône, à Vernayaz et à Collonges (VS). Deux autres se dressent soudain en face de la petite commune de Saint-Brais (JU), alors qu'un parc de huit machines s'installe au Mont-Crosin (NE).

«Pour produire de l'électricité par ce biais, il faut du vent. Et pour le trouver, autant être le plus haut possible», explique Martin Kernen, l'ingénieur responsable pour la Suisse romande de Suisse Eole, l'organisme mandaté par la Confédération pour gérer les aspects techniques liés aux éoliennes. D'où des mâts qui n'ont cessé de prendre de la hauteur depuis leurs premières apparitions. Les fameux exemplaires installés en Californie dans les années 80 culminaient à 30 mètres

de haut à peine, alors que les derniers modèles grimpent à quelque 125 mètres. «La puissance du vent est exponentielle suivant la surface balayée par le rotor. Du coup, une éolienne de conception la plus récente produit potentiellement 5 mégawatts, soit autant qu'une centaine d'il y a vingt ans.»

Des mâts de quatre-vingts mètres de haut

Les modèles prévus pour l'instant en Suisse sont souvent ceux de 80 mètres, «les mieux adaptés à notre région» selon Martin Kernen. Evidemment, en théorie, l'impact sur le paysage profite largement de l'évolution technologique, une grande hélice gâchant moins la vue que trente-neuf petites. Pourtant, pour Pro Crêtes et la dizaine de petites organisations que cette association faitière regroupe de-

puis le mois de mars, c'est toujours largement trop. «Il s'agit de respecter la volonté populaire exprimée en 1966 par le décret sur la protection des crêtes», explique Félix Gueissaz. Pour ce médecin neuchâtelois, il faut avant tout ouvrir le débat. Et laisser le dernier mot au peuple, «comme cela devrait être le cas depuis cette votation. Les crêtes du Jura ne sont pas des zones industrielles. C'est à la population locale de décider si elles doivent le devenir. En faisant une pesée d'intérêts, ce qu'à mon sens le monde politique ne fait pas.»

Ce dermatologue se retrouve dans le comité de l'initiative neuchâteloise «Avenir des crêtes: au peuple de décider!» Lancé mi-avril, le texte veut un référendum avant de décider de l'avenir de «ce patrimoine touristique et symbolique majeur».

Et ne dites pas à Félix Gueissaz qu'il freine le développement d'une énergie propre. «Je suis un écologiste convaincu, je ne possède pas de voiture et me déplace en train. Si j'étais Hollandais, je me battrais pour les éoliennes. Mais la Suisse ne ressemble pas vraiment à la mer du Nord.»

A Saint-Brais, les villageois l'appréhendent à leurs dépens: le bruit lancinant des deux grandes pales, quoique dans les normes légales, se répercute sur le rocher d'en face. «Aspect que nous avons sans doute sous-estimé», reconnaît Martin Kernen. Félix Gueissaz rappelle que les compagnies d'électricité ne sont pas des philanthropes. Les portes-monnaie s'ouvrent en grand avec la quasi-certitude d'un joli retour sur investissement. «C'est aussi une manière de déculpabiliser l'utilisateur consommant de plus en plus d'électricité avec bonne conscience.»

Les chiffres divergent entre pro et anti. Mais grosso modo, si mille éoliennes tournaient un jour sur notre territoire – prévision la plus optimiste – leur production équivaldrait tout juste à quelques pourcents de la consommation nationale. Presque l'équivalent de la centrale nucléaire de Mühleberg, arguent les premiers. Moins que ça et de toute manière insuffisant pour balafrer le paysage sans consultation populaire répondent les seconds.

Six sites retenus à Neuchâtel

En bon technicien, Martin Kernen sort d'autres chiffres de sa besace. «Après avoir passé tous les critères, y compris environnementaux, au peigne fin, Neuchâtel a retenu six sites parmi les quatorze zones favorables du départ. Soit environ une cinquantaine d'éoliennes. Leur production couvrirait 20% de la consommation cantonale actuelle. Désolé, pour moi, c'est loin d'être négligeable.»

Pour autant, bien sûr, que cette électricité reste à disposition des Neuchâtelois. A l'heure actuelle rien n'est moins sûr, puisque rien n'interdirait qu'il ne soit vendu ailleurs. Au meilleur prix. Dans le Jura voisin, le chef du Département de l'environne-

Les éoliennes en Suisse romande

Mont-Crosin:
8 en service et
8 en planification

Saint-Brais: 2 en service

Le Peuchapatte: 11 en planification

Joux-du-Plâne: 12 en planification

Crêt-Meuron: 7 en planification

Sainte-Croix: 7 en planification

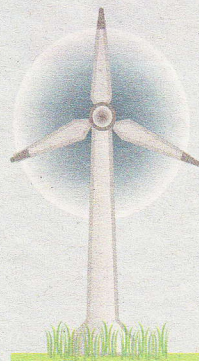
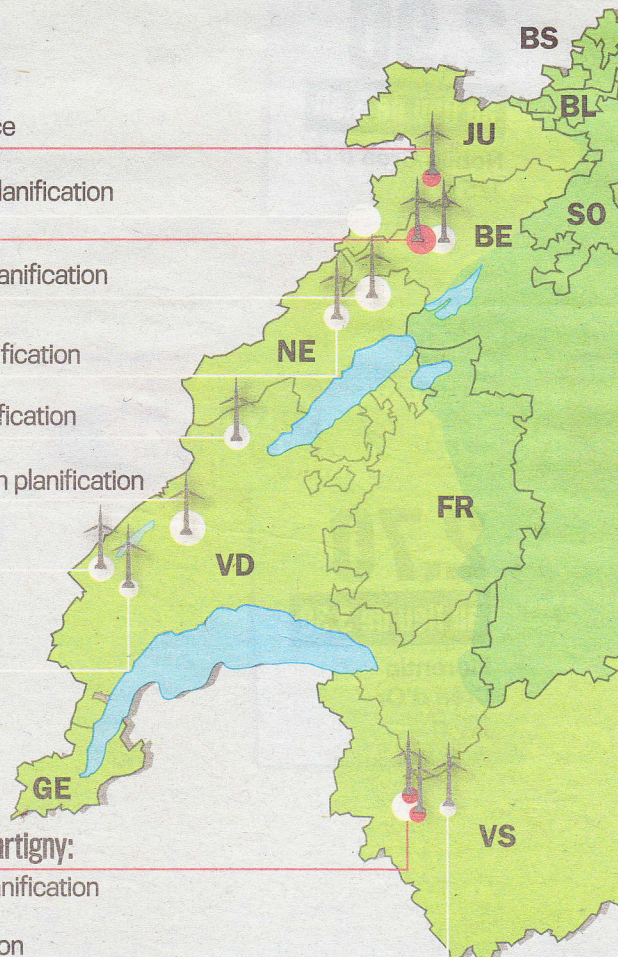
Col du Mollendruz: 12 en planification

Le Brassus (Ouest):
7 en planification

Col du Marchairuz:
3 en planification

Collonges-Vernayaz-Martigny:
2 en service et 8 en planification

Charrat: 1 en planification



Eoliennes
● en service
○ en cours de planification



→ ment reconnaît le problème à demi-mot. Parmi les quatre sites «prioritaires» retenus, la prochaine implantation se fera à Peuchapatte. Laurent Schaffter: «Pour ces trois éoliennes, nous avons ajouté une clause qui accorde la priorité à la consommation cantonale en cas de pénurie ou de nécessité politique, comme le respect de la stratégie énergétique 2035 en chantier.»

Le ministre jurassien connaît d'autant mieux ce dossier qu'il s'occupe de l'organisme chargé de coordonner une approche intercantonale des éoliennes en Suisse occidentale. «C'est une nécessité comme dans toute question d'aménagement du territoire. Il faut définir des critères communs parce que la frénésie des entreprises d'électricité frise parfois le non-sens économique.»

«Réguler la masse des projets»

Autre besoin, celui d'offrir des outils efficaces aux autorités communales parfois bien démunies devant le lobbyisme des promoteurs. «Réguler la masse des projets doit aussi permettre d'éviter une concurrence stérile entre cantons, et de se concentrer sur un minimum de sites.» Avec comme exemple, l'implantation du Mont-Crosin qui accueillera bientôt une vingtaine d'hélices géantes. Laurent Schaffter tente aussi de sensibiliser ses collègues des autres can-



Martin Kernen est le responsable pour la Suisse romande de Suisse Eole.

tons romands à la nécessité de conserver la mainmise sur la production énergétique. «Avec l'arrêt planifié de certaines centrales nucléaires, il faudra aller chercher de l'énergie verte. Chaque kilowatt produit prendra alors une valeur marchande très importante.»

Pour autant, le conseiller d'Etat estime qu'il ne faut pas interrompre les processus en cours, notamment les mesures de vent étalées sur de longs mois. Malgré une transformation de certains paysages «qui n'est pas anodine», il reste avec ses collègues favorable à l'énergie éolienne.

D'autant que comme toute technologie en plein boom, les coûts de production vont baisser. «Il sera irresponsable de ne pas préparer l'avenir en construisant aujourd'hui la politique énergétique de demain. Les éoliennes ne sont pas la solution, mais elles ont un rôle intéressant à jouer pour autant que leur implantation se fasse de manière cohérente.»

Martin Kernen ne dit pas autre chose. «Les petites rivières font les grands fleuves. Dans l'arc jurassien le potentiel des éoliennes est indéfinissable. C'est une énergie locale, directement visible, sans grosse nuisance. Et contrairement à un barrage ou à une centrale hydroélectrique, ça se démonte facilement. Mais pas gratuitement, ajouterai-je les détracteurs. S'il fustige l'égoïsme de certains opposants «propriétaires de chalets», le responsable romand de Suisse Eole réfute également les arguments paysagers. «Le paysage ne naît pas ex nihilo, l'homme le façonne. Les besoins changent et il est absurde de vouloir le mettre sous cloche. D'autant que la défense du paysage ne rime en l'occurrence pas avec respect de l'environnement.»

Pierre Léderrey

Photos Xavier Voirol / Strate

Partout, du sable dans les rotors

Vaud vient de modifier son plan directeur et de le soumettre à la Confédération. **Six sites sont en phase de planification, avec «une cinquantaine de projets dans l'air»,** selon Henri Rollier, chef du Service de l'environnement et de l'énergie. Qui reconnaît également la volonté étatique d'encadrer les implantations face à la «multiplication des initiatives». Les sept mâts prévus à la vallée de Joux sont d'ores et déjà combattus par le WWF, Pro Natura et l'Association suisse de protec-

tion du paysage. Principal motif invoqué: l'endroit figure dans l'Inventaire fédéral du paysage, en principe synonyme d'intouchabilité.

En Valais, les autorités ont publié un «concept pour la promotion de l'énergie éolienne» en octobre 2008. Sept dossiers ont été déposés juste avant l'été dernier. Le chantier du Nufenen s'apprête à démarrer, avec en principe 17 éoliennes prévues. **Le canton évoque désormais 50 éoliennes,** soit l'équivalent de 200

millions de kilowattheures, 6% de la consommation cantonale, soit celle de 50 000 ménages.

A Fribourg, les neuf éoliennes de 140 mètres prévues sur le Schwyberg cumulent les oppositions de sept associations de protection de l'environnement. Parmi elles, BirdLife Suisse, qui fustige le choix d'un lieu de migration automnale pour les oiseaux et l'absence d'une étude d'impact. Réalisée par la Station ornithologique de Sempach, celle-ci devrait livrer ses conclusions cet été.